

COMMUNE ALLENJOIE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/2020

L'ordre du jour comprend le point suivant :

désignation des délégués sénatoriaux pour le scrutin du 27/09/2020.

Présents : Gino PELLEGRINI, Anaïs ABRAMATIC, Jean Louis REBICHON, Corinne MOUGEY, Magali FERCIOT, Jean Michel GROSCLAUDE, Daniel BOEGLI, Mourad ASSAL, Pascal BANDI-MARCHAND, Jean FRIED.

Absents ayant donné procurations : Laetitia JOLY à Jean Michel GROSCLAUDE, Jacqueline GIGON à Jean FRIED, Priscille ROY à Anaïs ABRAMATIC, Maud WANHAM PECHEUX à Corinne MOUGEY, Valérie BALANDIER à Magali FERCIOT.

La commune se situant dans la tranche entre 500 et 1499 habitants, trois délégués sénatoriaux doivent être désignés.

Trois élus se portent candidats : Laetitia JOLY (par déclaration préalable), Jean Michel GROSCLAUDE et Jean FRIED.

Par trois votes distincts à bulletins secrets, les trois candidats recueillent l'unanimité des votants.

Il est procédé de même pour désigner trois suppléants.

Les candidats sont : Corinne MOUGEY, Jean Louis REBICHON et Magali FERCIOT.

Par trois votes distincts à bulletins secrets, les trois candidats suppléants recueillent l'unanimité des votants

Le tableau est donc le suivant :

Délégués TITULAIRES	Délégués SUPPLEANTS
Laetitia JOLY	Corinne MOUGEY
Jean Michel GROSCLAUDE	Jean Louis REBICHON
Jean FRIED	Magali FERCIOT

Questions diverses :

- un point sur le bucheronnage est abordé par Daniel BOEGLI
- Mourad ASSAL revient sur un récent souci électrique sur son secteur (moyenne tension)
- Corinne MOUGEY indique une avancée concernant le projet école, avec un repositionnement mieux adapté du bâtiment
- Jean Michel GROSCLAUDE informe de différents sujets SIVU (il est président)
- Le balayage des voiries est envisagé
- Magali FERCIOT informe de ses contacts suivis avec la nouvelle directrice de l'école intercommunale, Madame LOIGET, ainsi que de la demande concernant des vidéo projecteurs pour les classes
- Corinne MOUGEY parle de la mise en place sur la commune d'un SEL (Service d'Echanges Local)

Nota : ce compte rendu n'ayant pas fait l'objet d'un affichage immédiatement après la séance, nous rattrapons cet oubli ce jour, mardi 15/09/2020.

Merci de votre compréhension.

Par ailleurs, la préfecture avait bien reçu dans les délais le procès-verbal concernant la désignation des délégués sénatoriaux.